



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

## SEINE

**Réunion du 9 novembre 2021**

Présent.e.s : Gilles VENHARD, Philippe LOIRET, Marie Christine NAFFAH, Mirelle DE MUN, Florence MATHIEU, Chantal LINKS, Danièle GRIMAUD, Myriem CHAMI, Claire POURSIN, Geneviève VALLETTE D'OSIA, Odile BERARDO, Marie-Bénédicte SASSI, Paule CHAMPETIER DE RIBES, Stéphane MINODIER, Patrice MIGNAULT, Sylvie RIMSKI, Marta HOSKINS, Claire VACHER, David MANKARIOUS, Pierre LUCOT, Carlotta FEA MESNAGE, Maxence HECQUARD

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

### **Intervention de l'association Atelier d'Urbanisme du Centre de Paris 1234 sur la place du Louvre - rue de l'Amiral Coligny :**

L'association « Atelier d'Urbanisme du Centre de Paris 1234 », présente au Conseil de quartier Seine des sujets de réflexion et des propositions d'aménagement de la Place du Louvre et de la rue de l'Amiral de Coligny. Le Conseil de quartier est invité à participer à la réflexion des différents aménagements. Un groupe de travail est créé à ce sujet, les personnes souhaitant le rejoindre peuvent prendre contact avec Florence MATHIEU.

### **Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent du Conseil de quartier :**

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole pour répondre aux questions adressées à la Mairie lors de la réunion du Conseil de quartier du 5 octobre 2021.

#### Que va devenir la bibliothèque Arthur Rimbaud ? Va-t-elle être déplacée ?

Il n'est pas prévu de déplacer la bibliothèque Arthur Rimbaud, qui restera bien dans l'Académie du Climat (ancienne Mairie du 4<sup>e</sup>).

#### Qu'en est-il du retour d'expérience de « la rue aux écoles » ?

Concernant la rue aux écoles de la rue du Petit Musc, la Mairie a demandé les ajustements suivants au service de voirie :

- L'ajout d'un panneau "sauf vélo" sous le sens interdit du tronçon inversé (pas de non-respect du sens de circulation car autorisation de circuler dans les 2 sens pour les cyclistes).
- Le retrait du panneau "triangle enfant" dans ce même tronçon inversé qui n'a plus lieu d'être car aucune voiture n'est censée le voir.

#### Quand est prévu l'enlèvement des barrières Paris Respire ?

À ce jour, il n'est pas prévu de retirer les barrières, le dispositif Paris Respire ayant vocation à perdurer.

Au vue des accidents fréquents qui ont lieu au croisement du Pont de Sully et du Boulevard Henri IV, qu'en est-il de la pose du radar initialement prévue ?

La Mairie de Paris Centre a d'ores et déjà demandé à plusieurs reprises à la Préfecture de Police, dont c'est la compétence, de bien vouloir installer un radar sur le quai Henri IV. Les premiers échanges à ce sujet avec la Préfecture de Police datent de mars 2018. Un accord de principe a été obtenu le 9 octobre 2019 mais il n'y a cependant eu aucune application de cet accord. Ce sujet a été remis à l'ordre du jour d'un prochain rendez-vous entre le Maire et le cabinet du Préfet pour comprendre les raisons d'un tel blocage.

Qu'en est-il du non-respect de l'inversion de sens de la rue du Petit Musc par les cyclistes ?

Les cyclistes sont autorisés à circuler dans les deux sens sur la portion de la rue du Petit Musc comprise entre la rue des Lions Saint-Paul et le quai des Célestins.

Est-il possible d'organiser les réunions du Conseil de quartier en présentiel tout en incluant une visioconférence pour que les Conseillères et Conseillers de quartier qui n'auraient pas pu se déplacer puissent participer à la réunion ?

Les réunions hybrides mixant présentiel et distanciel ne peuvent pas être organisées faute d'outils existants pour leurs mises en place. La charte des Conseils de quartier invite cependant les conseillères et conseillers à organiser des réunions en distanciel afin de faciliter la participation du plus grand nombre.

### **Présentation du/des derniers projets complémentaires à inscrire au budget 2021 du Conseil de quartier Seine et vote en séance :**

#### Projets de fonctionnement :

Les projets de fonctionnement suivants sont présentés :

- Participation financière à l'organisation du bal de la bourse : il est proposé au Conseil de quartier de participer au financement du bal de la bourse. Cet événement aura lieu le 27 novembre au Palais Brongniart et est organisé par l'association Air 2 Fête. Il s'agit d'un événement citoyen et solidaire où 5000 participant.e.s sont attendu.e.s.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur d'une participation financière de 1 500 €.

- Organisation d'un moment de convivialité de fin d'année : Il est proposé par le Conseil de quartier de financer un pot festif pour la fin d'année avec le budget de fonctionnement restant.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de ce projet.

Il est proposé de financer avec le budget de fonctionnement de l'année 2022 un bal de quartier dans les locaux publics tels que les anciennes Mairies d'arrondissement. Il est également évoqué l'achat d'une pieuvre afin de faciliter l'organisation des réunions hybrides.

#### Projets d'investissement :

Il a été voté par le Conseil de quartier, lors de la réunion du 5 octobre, le financement de capteurs de CO2 pour les écoles du secteur. Le Conseil de quartier a été informé que la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) avait obtenu le déploiement de capteurs de CO2 pour les écoles parisiennes, et qu'elle assurera l'intégralité de la prise en charge financière. Les membres du Conseil de quartier n'ayant pas eu connaissance d'un tel déploiement, souhaitent suivre et être informé de sa mise en place.

Ce projet ne nécessitant plus de financement de la part du Conseil de quartier il est proposé d'annexer la somme de 12.000€ au projet d'achat d'agrès sportifs afin de proposer d'avantage d'équipement sur le secteur.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de cette proposition.

Le projet d'installation de méduse pour objectiver les nuisances sonores est mentionné. N'ayant pas obtenu la majorité des votes lors de la précédente réunion, l'équipe d'animation indique qu'il ne peut pas être remis à l'ordre du jour.

Il est évoqué par le Conseil de quartier que le temps dont il disposait pour l'élaboration et le vote des projets avait été trop court, ce qui n'a pas permis de concevoir et de proposer des projets de façon optimale. Il est proposé pour le budget 2022, que les projets soient préparés en amont et que plus de temps soit accordé en séance afin de les présenter et les voter.

### **Brèves présentation des avancés de chaque groupe de travail faite par son référent.e :**

Biodiversité : Le groupe de travail sur la biodiversité a proposé l'achat de bulbes et de graines pour les pieds d'arbres du boulevard Morland, qui a été voté lors de la réunion du 5 octobre. Les bulbes devant être plantés rapidement, l'hiver approchant, il est indiqué à la Mairie la nécessité de les commander dans des brefs délais. Les permis de végétaliser seront transmis à la coordination des Conseils de quartier.

Le groupe de travail compte actuellement un seul membre, un appel à candidature est lancé.

#### Circulation :

L'animateur du groupe de travail indique qu'à ce jour il existe trois groupes de travail autour de la circulation (zone apaisée, mobilité, circulation) et qu'avec les différentes réunions publiques organisées par la Mairie de Paris Centre, il est difficile de définir le le rattachement d'informations au bon groupe.

Le Conseil de quartier est informé qu'une réunion de restitution de la concertation organisée dans le cadre de la démarche Embellir votre quartier pour le secteur Marais/les Iles est prévue le 22 novembre à la Mairie de Paris Centre. Dans le cadre de la démarche Embellir Votre quartier, une réunion est également prévue le 26 novembre sous la forme d'atelier de concertation relatifs à la révision du plan de circulation « Marais/les îles ». Il est indiqué à la Mairie que les diverses appellations « Embellir » qui portent sur des thématiques différentes prêtent à confusion.

Mobilité : Le groupe mobilité a fusionné avec le groupe de zone à trafic limité. Deux marches exploratoires ont été organisées : l'une dans le secteur de Saint Germain l'Auxerrois, l'autre dans le secteur de l'Arsenal. D'autres marches exploratoires seront organisées pour couvrir l'ensemble du secteur du Conseil de quartier, ce qui permettra d'entamer les propositions de projets d'embellissement ou d'amélioration de la circulation.

Le nombre de concertation organisée par la Ville de Paris et la Marie de Paris Centre ne permettent pas au Conseil de quartier de faire entendre leurs remontées et les dysfonctionnements qu'ils constatent. Selon les membres du Conseil de quartier, il y a une succession de projets qui ne va pas dans le sens des usages, lesquels s'étendent au-delà des habitant.e.s (commerçant.e.s, usager.e.s transitant à Paris Centre,...). Ces dernier.e.s pouvant être « multiusager.e.s », il est souhaité que des alternatives de transports soient proposées aux multiusager.e.s.

Une note de restitution a été rédigée et a été transmise.

Ile de la cité-Notre Dame de Paris : Le groupe de travail s'est réuni le 13 octobre pour faire état des projets majeurs de l'Île de la cité.

- L'Hôtel Dieu : une réunion d'experts concernant l'impact des travaux sur la santé a eu lieu. Le groupe de travail a donc pris connaissance du compte rendu de cette réunion, il s'interroge sur la date de dépôt du nouveaux permis de construire, et si les activités hospitalières prévues seront confirmées.  
Il est prévu de prendre rendez-vous avec le groupe Novaxia concernant la présentation du projet de mise en place d'un incubateur destiné à héberger des start-ups dans le domaine de la santé numérique.
- Marché aux fleurs : Le groupe de travail s'interroge sur le devenir du marché aux fleurs et si la rénovation des bâtiments est prévue à l'identique.
- Abords de la cathédrale : une consultation sur le devenir des abords de Notre Dame de Paris, à laquelle participe le groupe de travail, est en cours. Quatre équipes pluridisciplinaires ont été sélectionnées pour présenter un projet en juin 2022. Le groupe a travaillé sur des suggestions qui pourraient être proposées et les a regroupées en 6 thèmes (Maintenir et respecter le caractère particulier du lieu ; Construire une unité et une cohérence des abords ; Associer le végétal au minéral ; Réguler les flux de de personnes ; Préserver la tranquillité relative au lieu ; Faciliter la vie des riverains).

Berges : Une note de restitution qui sera transmise à la Mairie est en cours de rédaction. Elle abordera les points positifs, les axes d'amélioration, les disproportions d'aménagement d'un côté et de l'autre des berges.

Le Conseil de quartier a déjà été auditionné sur l'aménagement des berges de Seine par l'Hôtel de Ville avant la réunification des 4 arrondissements et souhaite continuer à être consulté sur le sujet.

Propreté : Ce groupe de travail a été constitué récemment et est principalement représenté par des habitants du secteur de Saint Germain l'Auxerrois. Un appel aux membres des autres secteurs pour rejoindre ce groupe est lancé. Une réunion a eu lieu le 28 septembre sur le plan de propreté. Il a été demandé par la Mairie de faire remonter les points noirs de propreté pour le 26 novembre en prévision de l'élaboration du nouveau plan de propreté de Paris Centre. Une note a été rédigée et reprend les points spécifiques suivants :

- la répartition des responsabilités entre l'Hôtel de Ville et la Mairie d'arrondissement ;
- l'implantation de toilettes publiques (accès de toilettes des cafés, l'ouverture de toilettes dans les stations de métro) ;
- la fréquence insuffisante de ramassage des poubelles en particulier devant les écoles et les jardins à en juger à la présence de rats ;
- la présence des ordures et de détritiques sur les quais bas et la place du Louvre ;
- le signalement des modèles de actuels de Trilib qui n'ont pas été validé par le Conseil de quartier en attente de propositions qui s'intégreraient mieux dans ce secteur patrimonial protégé par l'UNESCO ;
- la restauration de gardiens dans les parcs et jardins afin de prévenir les incivilités ;
- la fermeture des quais bas la nuit ;
- la révision de la formation des agents (arrêt de l'utilisation des bouches pompiers, le ramassage des détritiques au lieu de les laisser s'écouler dans les égouts) ;
- la mise en place de bâches autocollantes décoratives pour limiter les tags et l'affichage sauvage et l'entretien quotidien du mobilier urbain.

Il est proposé aux membres du Conseil de quartier de faire remonter les différents points noirs qu'ils auraient observés à leur référent de secteur de l'équipe d'animation. Ils

pourront ainsi être synthétisés et annexés à la note qui sera transmise le 26 novembre à la Mairie.

Terrasse : Le groupe de travail propose la lecture du compte rendu de la réunion du 30 septembre qui s'est tenue en présence de Madame Véronique Levieux, Déléguée à la Prévention, à la Tranquillité Publique et à la Vie Nocturne et Madame Dorine Bregman Adjointe au Maire chargée de la Propreté de l'espace public, des Commerces et de l'artisanat de proximité, de la Vitalité économique et du tourisme, pour évoquer le sujet des terrasses estivales à Paris Centre et des représentants de chaque Conseil de quartier.

Les représentant.e.s des 7 conseils de quartier ont présenté à tour de rôle leur analyse de la situation avant qu'un rappel des actions menées par la Mairie de Paris Centre soit présenté et dont les objectifs ont été atteints. Les produits des déambulations ont été livrés par écrit par les Conseils de quartier et versés au dossier afin d'être pris en compte lors de l'instruction des demandes d'autorisation. Il a été unanimement relayé par les Conseils de quartier la colère et l'incompréhension des habitants face au non-respect du nouveau Règlement des Étalages et des Terrasses (RET) observé dans Paris Centre. Ils ont mentionné les problèmes liés à la présence de terrasses et plus particulièrement les nuisances sonores et les difficultés d'accès en raison des débordements de terrasses. Ils ont fait part de l'impunité dont semble bénéficier certains établissements déjà identifiés comme problématiques, ainsi que de nouvelles zones de tensions jusqu'alors inexistantes. La dislocation du tissu social lié à l'animosité grandissante entre les habitants et les commerçants a également été évoquée. Les représentant.e.s regrettent que l'heure de fermeture des terrasses estivales ne soit pas portée à 20h et se déclarent très peu satisfait.e.s par les réponses apportées aux signalements de DansMaRue. La période de transition qui vient de s'écouler a créé de véritables incompréhensions, le manque d'application et la non mise en œuvre du respect du RET sont soulignés. Toutefois, il est reconnu la volonté du Maire de Paris Centre de trouver un point d'équilibre entre les commerçant.e.s et les habitant.e.s ainsi que l'activité de la Mairie sur le traitement des dossiers et ses efforts d'information.

### **Questions diverses et signalements :**

Le Conseil de secteur ne va-t-il plus être retransmis en visioconférence ?

Usage des véhicules motorisés sur Rivoli :

- Peut-on circuler rue de Rivoli ? Peut-on avoir une autorisation claire cosignée par le Préfet et la Ville nominatif que nous pourrions avoir sans nos véhicules ?
- Quelle réponse donner aux clients des commerçants de la rue (qui vendent des objets qu'on ne peut pas transporter à pied, par exemple) ?
- Quelle réponse donner aux habitant.e-s qui louent des voitures de location (la carte de résident.e est-elle une protection suffisante) ?
- Pour les invité.e-s des résident.e-s de Rivoli qui viennent dîner chez leurs enfants ou voir leur vieille tante malade : la voiture est-elle vraiment proscrite pour elles/eux ?

Quels sont les points de sortie du rendez-vous avec La Samaritaine sur l'occupation de l'espace public par leurs clients?

Quand est ce que les finitions du projet de la rue des 2 ponts seront faites (jointure trottoir) ?

Suite au retrait des parcmètres, les touristes et les visiteurs ne savent pas où les trouver en raison de leur rareté : peut-on en remettre un rue d'Arcole par exemple ou bien positionner une carte des parcmètres de la zone près des voies de stationnement ?

Pouvons-nous être tenu.e.s au courant du plan d'installation des capteurs de CO2 dans les écoles ?

Quelle est la réponse de la RATP sur l'ouverture de toilettes ? Où en sont les négociations ? Pouvons-nous faire une marche exploratoire avec l'élue référent à la propreté concernant ce sujet ?

Est-ce que les vélos fixes (type agrès) qui étaient sur les berges vont être remis ? Pour quelles raisons ont-ils été retirés ? Ils étaient appréciés des habitants. On aimerait même qu'il y en ait davantage.

Les arbres en pot, et en particulier ceux de la rue Poulletier ont énormément souffert de l'été (sans doute parce que l'eau n'était plus disponible pour cause de COVID) : qu'est-il prévu de faire ? Les replanter avant la fin de l'hiver ? Supprimer ces pots qui sont un environnement difficile pour un arbre ?

Il y a eu un départ de rénovation du Pont Saint Louis puis arrêter pendant les confinements : qu'en est-il de cette rénovation ? Va-t-elle être reprise ?

Est-il possible de mettre un panneau de sens interdit à droite au début de la rue Saint Louis en l'île en venant du pont Sully : le seul existant est à gauche et de nombreux automobilistes prennent la rue à contre sens, bien que le sens interdit soit répété ensuite à deux croisements.

Est-ce que le projet qui figure encore sur internet (<http://parisfutur.com>) avec des aménagements des berges est encore d'actualité ? De ce qui est présenté y aura-t-il des réalisations ?

Il y a environ deux ans Corinne FAUGERON avait présenté un projet pour la biodiversité dans l'arrondissement : où en est-on de ce projet ?